

Louise Violet

UN FILM DE ÉRIC BESNARD

AVEC ALEXANDRA LAMY, GREGORY GADEBOIS, JÉRÔME KIRCHER,
JÉRÉMY LOPEZ DE LA COMÉDIE FRANÇAISE, PATRICK PINEAU, ANNIE MERCIER...

AU CINÉMA LE
6 NOVEMBRE



- SYNOPSIS -

1889. Envoyée dans un village de la campagne française, l'institutrice Louise Violet a pour but d'y imposer l'école de la République (gratuite, obligatoire et laïque). Une mission qui ne la rend populaire ni auprès des enfants... ni auprès des parents.

- SOMMAIRE -

INTÉRÊT PÉDAGOGIQUE	P. 1
PLACE DU FILM DANS LES PROGRAMMES	P. 2
❖ Première générale - Histoire	
❖ Première technologique - Histoire	
❖ Première professionnelle - Histoire	
❖ Terminale spécialité Histoire Géographie Géopolitique Sciences Politiques (HGGSP)	
❖ Quatrième - Histoire	
I. L'ÉCOLE, PILIER DU PROJET RÉPUBLICAIN	P. 4
A. Les lois scolaires reflètent les oppositions de la société française	
B. Les lois Ferry : mettre l'école au service du projet républicain	
FICHE EXERCICE 1. Quatrième / Première Professionnelle	
FICHE EXERCICE 2. Première Technologique	
II. L'ENSEIGNANT, « HUSSARD NOIR » DE LA RÉPUBLIQUE	P. 9
A. Les enseignants au cœur du dispositif	
FICHE EXERCICE 3. Première générale	
B. Faire l'école	
FICHE EXERCICE 4. Quatrième	
C. La « maison-école »	
III. FAIRE DES RÉPUBLICAINS	P. 13
A. La République contre la révolte sociale : la répression de la Commune	
FOCUS. Louise Michel	
FICHE EXERCICE 5. Première générale	
B. Une république prudente	
FICHE EXERCICE 6. Première générale	
IV. UNE FRANCE À CONSTRUIRE	P. 17
A. Désenclaver le territoire	
B. L'opposition entre progrès et tradition	
FICHE EXERCICE 7. Première professionnelle	
V. LA PLACE DES FEMMES DANS L'ÉCOLE	P. 20
FICHE EXERCICE 8. Première professionnelle	
FICHE EXERCICE 9. Terminale spécialité HGGSP	
SITOGRAPHIE	P. 24
BIBLIOGRAPHIE	P. 24
ORGANISER UNE PROJECTION	P. 25

- INTÉRÊT PÉDAGOGIQUE DU FILM -

LOUISE VIOLET FEMME, CITOYENNE, INSTITUTRICE

Le film d'Éric Besnard retranscrit l'installation de la république « par le bas ». En faisant le récit de la création d'une école dans un village, il rejoue **la République au village** et souligne les grandes oppositions de la société française au début de la Troisième République. Les programmes scolaires portent un intérêt particulier à cette époque. Le changement de régime politique et social abordé dans ce film permet de révéler les oppositions politiques qui structurent le basculement du Second Empire vers la Troisième République. C'est aussi un moyen de mettre en évidence les différentes temporalités de l'histoire : le temps court de l'avènement républicain, le temps moyen de la républicanisation des campagnes et le temps long du mouvement vers la modernisation de la France.

Cette chronique signale la principale ligne de fracture de la société : la tension entre la ville et la campagne, Louise Violet apparaissant ici comme un transfuge de la capitale au cœur de l'Auvergne. Elle incarne le souffle de la modernité républicaine en même temps que l'étrangère dans une communauté rurale inquiète de sa propre disparition et bien incarnée ici par Rémi. La société rurale apparaît encore dominée par les réflexes de l'Ancien Régime dans le respect des notables locaux (le curé ou le maire qui est également l'un des plus riches de la communauté). La République vient remettre en cause ces fausses évidences du pouvoir politique en parlant d'émancipation par l'école et en tentant d'intégrer les femmes dans la communauté pour les sortir de l'espace réduit de la famille où elles sont cantonnées.

L'école est au cœur de ces problématiques politiques et sociales, porteuse d'une promesse d'émancipation politique comme de promotion méritocratique. Ces questions sont abordées en Quatrième et en Première avec l'objectif commun de faire comprendre les difficultés à voir émerger un régime nouveau en France, fruit d'une défaite militaire (la guerre de 1870) et d'une crise politique (jusqu'en 1877, le régime est menacé par les révolutionnaires comme par les conservateurs), puis à le faire vivre. C'est dire si le film trouve une place de choix dans la mise en œuvre des programmes tant il rend perceptibles les tensions sur les valeurs de cette jeune république.

ERIC BESNARD (RÉALISATEUR) :

« J'imagine qu'il me faut aussi ici rappeler avoir commencé ma carrière professionnelle en réfléchissant aux liens entre image et instruction quand je secondais le rapporteur d'un livre blanc sur le thème « Education et télévision » lorsque Lionel Jospin était ministre de l'Éducation. Mes idées de jeune homme utopique fraîchement sorti d'études trop sérieuses avaient alors très peu été retenues et encore moins appliquées... mais j'aime l'idée trente ans plus tard de continuer à combattre avec les moyens qui sont devenus les miens, c'est-à-dire ceux du cinéma. »

- PLACE DU FILM DANS LES PROGRAMMES -

AU LYCÉE

- PREMIÈRE GÉNÉRALE - HISTOIRE

THÈME 3. La Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial

Chapitre 1. La mise en œuvre du projet républicain

On peut mettre en avant :

- ❖ L'affirmation des libertés fondamentales ;
- ❖ Le projet d'unification de la nation autour des valeurs de 1789 et ses modalités de mise en œuvre (symboles, lois scolaires...) ;
- ❖ Les oppositions qui s'expriment (courants révolutionnaires, refus de la politique laïque par l'Église catholique [...])
- ❖ Points de passage et d'ouverture : 1871 – Louise Michel pendant la Commune de Paris.

Chapitre 2. Permanences et mutations de la société française jusqu'en 1914

- ❖ L'évolution de la place des femmes.

- PREMIÈRE TECHNOLOGIQUE - HISTOIRE

THÈME 3. La Troisième République : un régime, un empire colonial

A. La Troisième République avant 1914 : un régime, un empire colonial

Ce chapitre vise à montrer que la France se dote d'un régime stable qui reprend et approfondit l'ensemble des principes de 1789.

- ❖ On peut mettre en avant le projet républicain liant affirmation des libertés fondamentales et volonté d'unifier la nation autour des valeurs de 1789 (symboles, lois scolaires...) ;
- ❖ Un sujet d'étude : L'instruction des filles sous la Troisième République avant 1914. « Selon l'entrée du Nouveau dictionnaire de pédagogie dirigé par Ferdinand Buisson, l'instruction des filles concerne l'instruction primaire, secondaire et supérieure. Les élèves sont également invités à se pencher sur la formation et le rôle républicain des institutrices. »

- PREMIÈRE PROFESSIONNELLE - HISTOIRE

THÈME 1. Hommes et femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises (XIXe siècle-1ère moitié du XXe siècle)

Le monde du travail connaît de profondes transformations dans un contexte d'industrialisation, d'urbanisation, de développement de l'instruction publique et de formation professionnelle.

- ❖ Le travail de la terre constitue le premier secteur d'activité en France : l'agriculture est le secteur d'emploi dominant jusqu'aux années 1930. Fermiers, petits propriétaires, salariés agricoles, journaliers et travailleurs sans terre, domestiques composent un monde diversifié caractérisé en partie par la pluriactivité (paysans-ouvriers, paysans-artisans).
- ❖ Dans les villes comme dans les campagnes, les métiers de l'artisanat évoluent sous l'effet des nouvelles techniques et de la concurrence de l'industrie. Le développement du chemin de fer et l'amélioration des routes, la crise économique de la fin du XIXe siècle et l'essor de la domesticité dans la bourgeoisie urbaine accentuent l'exode rural.
- ❖ L'accroissement du nombre de fonctionnaires, d'employés de bureau et de commerce illustre le développement des bureaux dans les entreprises, l'essor du commerce et la croissance de l'État à partir de la seconde moitié du XIXe siècle ; ces transformations contribuent à la féminisation des emplois.

- TERMINALE HGGSP

THÈME 6. L'enjeu de la connaissance

Le premier axe souligne l'importance de l'alphabétisation des sociétés pour accroître le nombre de personnes susceptibles de produire, de recevoir et de diffuser de la connaissance...

Axe 1. Produire et diffuser des connaissances

Jalon 1. Donner accès à la connaissance : grandes étapes de l'alphabétisation des femmes du XVI^e siècle à nos jours dans le monde.

AU COLLÈGE

- QUATRIÈME - HISTOIRE

THÈME 3. Société, culture et politique dans la France du XIX^e siècle

❖ La Troisième République : Après les événements de 1870 et 1871, l'enjeu est de réaliser l'unité nationale autour de la République : l'école, la municipalité, la caserne deviennent des lieux où se construit une culture républicaine progressiste et laïque. Mais de son installation à la loi de Séparation des Églises et de l'État, la République est encore discutée et contestée.

❖ Conditions féminines dans une société en mutation : « Quel statut, quelle place, quel nouveau rôle pour les femmes dans une société marquée par leur exclusion politique ? Femmes actives et ménagères, bourgeoises, paysannes ou ouvrières, quelles sont leurs conditions de vie et leurs revendications »



I.

- L'ÉCOLE, PILIER DU PROJET RÉPUBLICAIN -

Contre l'idée d'un « modèle républicain », la république s'impose davantage par sa pratique que par une doctrine préalable : La Marseillaise devient l'hymne national en 1879, le 14 juillet devient fête nationale en 1880, les lois du 29 juillet 1881 organisent la liberté d'opinion et de la presse, les mairies sont mises en place par la loi de 1884 et la devise « Liberté, égalité, fraternité » apparaît à leur fronton ; l'espace public se républicanise avec l'inscription des lettres « RF » sur les bâtiments publics.

A. LES LOIS SCOLAIRES REFLÈTENT LES OPPOSITIONS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Sous la Révolution française en 1792, la Convention avait déjà en projet de rendre l'école obligatoire et gratuite, Condorcet allant plus loin dans son projet qui recommande un enseignement laïc, ainsi que l'égalité entre filles et garçons.

Au cours du XIXe siècle, les gouvernements successifs s'efforcent d'améliorer l'enseignement primaire, tout en devant accepter ou lutter contre la volonté de l'Église catholique de contrôler la formation intellectuelle et morale des jeunes Français. L'éducation primaire ne voit le jour qu'en 1833 sous l'impulsion de François Guizot, ministre de l'Instruction publique sous Louis-Philippe. La loi Guizot prévoit la scolarisation des garçons et l'obligation pour les communes de plus de 500 habitants de se doter d'une école. S'il est prévu un enseignement gratuit (jusqu'ici, les parents doivent participer à la rétribution de l'enseignant), il ne s'assortit pas encore d'une obligation scolaire. Cette loi fixe également un montant minimal pour le salaire des instituteurs (200 francs), leurs appointements payés par les communes étant très bas, parfois inexistant.

Guizot encourage aussi la fondation d'écoles primaires supérieures destinées à améliorer la formation générale et professionnelle des élèves de l'école primaire issus de familles modestes et qui ne pourraient pas accéder aux collèges et lycées.

La loi Falloux (1850) cherche à développer l'enseignement primaire en fixant le principe d'une école de garçons dans toutes les communes et d'une école de filles pour « celles qui en ont les moyens ». Elle officialise également une dualité des systèmes d'enseignement : à côté d'un enseignement public financé par l'État peut se développer un enseignement « libre », au choix des parents et essentiellement composé d'écoles catholiques.



L'Église catholique obtient également un droit de contrôle très important sur l'organisation, les programmes et la nomination des maîtres de l'enseignement public. Louis-Napoléon Bonaparte peut ainsi compter sur le soutien des catholiques lorsqu'il renverse la République par un coup d'État en 1852.

En 1861, la société industrielle de Mulhouse envoie une pétition au Sénat pour la mise en place de l'instruction obligatoire pour tous. Jean Macé, enseignant et homme politique, fonde en 1866 la Ligue de l'enseignement qui se bat pour l'instauration d'une école gratuite, obligatoire et laïque.

En 1867, Victor Duruy, ministre de l'Instruction publique sous le Second Empire, prolonge cette action par une loi qui, en avril 1867 oblige les communes de plus de 500 habitants à se doter d'une école publique pour filles. La loi encourage également la gratuité de l'enseignement primaire en autorisant la levée d'un impôt communal dédié à son financement.

Enfin, sous la Commune de Paris en 1871 est mis en place un enseignement laïc et gratuit dans le 20e arrondissement de la ville.



B. LES LOIS FERRY : METTRE L'ÉCOLE AU SERVICE DU PROJET RÉPUBLICAIN

Malgré divers projets en ce sens depuis 1848, aucun gouvernement avant 1880 n'instaure l'obligation d'éducation. C'est là que réside l'une des grandes nouveautés introduites par Jules Ferry, plusieurs fois ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts entre 1879 et 1883 et son principal conseiller Ferdinand Buisson.

Les « lois Jules Ferry » de la fin du XIXe siècle sont un ensemble de textes qui rendent l'école laïque, obligatoire et gratuite et l'aboutissement d'un mouvement de laïcisation de l'école.

❖ **1881** : l'école devient gratuite sur tout le territoire national. Ferry décide d'instaurer la « gratuité absolue » de l'enseignement primaire dans la loi. Certes ce n'est pas une mesure entièrement nouvelle car près de 7 000 communes ont déjà établi la gratuité. Toutefois le symbole est important pour donner une nouvelle impulsion à la politique scolaire dans un cadre républicain à l'échelle de la nation.

❖ **1882** : l'école devient obligatoire de 6 à 13 ans par la loi du 28 mars, les enfants pouvant toutefois quitter l'école avant cet âge s'ils ont obtenu le certificat d'études primaires institué à cette occasion pour valider un niveau d'instruction. Cet enseignement peut être donné « soit dans les établissements d'instruction primaire [...], soit dans les familles, par le père de famille lui-même ou par toute personne qu'il aura choisie ». La grande amélioration apportée par la loi concerne la scolarisation des filles et des enfants des campagnes. Les parents sont désormais tenus de les envoyer à l'école primaire au lieu de les faire participer aux tâches ménagères et surtout aux travaux des champs ; il reste encore en 1878, 600 000 enfants non scolarisés sur les 4,5 millions en âge de scolarisation.

❖ **1882** : la même loi du 28 mars 1882 introduit la laïcité en supprimant tout enseignement religieux pour le remplacer par une instruction morale. Jules Ferry adresse aux instituteurs une circulaire du 27 novembre 1883 pour affirmer « la volonté de fonder chez nous une éducation nationale et de la fonder sur des notions du devoir et du droit [...]. Pour cette partie capitale de l'éducation, [...] il a paru tout naturel que l'instituteur, en même temps qu'il apprend aux enfants à lire et à écrire, leur enseigne aussi ces règles élémentaires de la vie morale qui ne sont pas moins universellement acceptées que celles du langage et du calcul ».

En **1904**, Émile Combes fait interdire aux religieux d'enseigner dans les écoles religieuses. À la suite de la loi de séparation des Églises et de l'État en 1905, une « guerre scolaire » embrase beaucoup de régions françaises, opposant une école publique de plus en plus ouvertement anticléricale et une école libre confessionnelle. Symbole de l'opposition des « deux Frances », la question scolaire se pose régulièrement lorsque les valeurs républicaines sont elles-mêmes questionnées. L'école libre occupe une place centrale dans les préoccupations de l'épiscopat français, soutenu par des associations attachées à la liberté de choix de l'école, marqueur à la fois culturel, social et politique.



FICHE EXERCICE 1

QUATRIÈME / PREMIÈRE PROFESSIONNELLE

LES NOTIONS DU PROGRAMME ILLUSTRÉES PAR LES PERSONNAGES

Prérequis : avoir vu le film au cinéma

Reliez les personnages avec les notions qu'ils vous semblent incarner.

Louise Violet •

Joseph, le maire •

Le Père Francis •

Thermidor •

Jeanne (fille de Rémi) •

• Féminisation des métiers

• L'exode rural

• Le développement des services publics

• La laïcisation de l'enseignement

• Le développement du pouvoir local

Expliquez pourquoi :

1/ Louise Violet : _____

2/ Joseph, le maire : _____

3/ Le Père Francis : _____

4/ Thermidor : _____

5/ Jeanne (fille de Rémi) : _____





QUESTIONS :

- 1/ Présentez le document. À qui est-il destiné ?
- 2/ Quel est la disposition centrale du texte ?
- 3/ Comment cette mesure est-elle justifiée ?

II. – L'ENSEIGNANT, «HUSSARD NOIR» – DE LA RÉPUBLIQUE

A. LES ENSEIGNANTS AU CŒUR DU DISPOSITIF

La laïcité proclamée en 1882 appelle une rupture avec la présence du clergé dans les écoles. L'enseignement religieux ayant été supprimé dans l'école publique, c'est tout le corps enseignant qui est rénové par la loi Goblet du 30 octobre 1886. La loi interdit aux religieux d'enseigner dans le public au profit d'une personne laïque.

L'école publique se voit affecter la mission de former des démocrates selon une approche scientifique du savoir. Les instituteurs sont la cheville ouvrière de ce système et se font le relais de l'idée d'un progrès social permis par l'école. Aux destins promis par l'appartenance sociale des élèves enfants d'ouvriers et paysans, la République oppose la possibilité de l'ascension sociale par la méritocratie. Ce projet républicain d'élévation sociale s'incarne dans les classes moyennes qui émergent au début du XXe siècle comme figure d'ascension par le travail et les diplômes.

Parallèlement, le monopole des Grandes Écoles napoléoniennes qui fournit à la France ses ingénieurs ne suffit plus pour alimenter l'économie de la deuxième révolution industrielle.

D'autres écoles s'ouvrent, et la promotion sociale des ouvriers est à l'ordre du jour en 1900 avec le placement de toutes les écoles techniques sous l'autorité du ministère de l'Instruction Publique sous la pression du ministre de l'Industrie et de l'Instruction Technique, le socialiste Alexandre Millerand. L'enseignement professionnel devient ainsi l'autre pilier de l'instruction publique, en partenariat avec le monde de l'industrie. En revanche, les lycées sont payants et restent donc réservés aux enfants de la bourgeoisie.

Les « hussards noirs », instituteurs de la Troisième République investis de leur mission d'instruction du peuple, sont également largement des institutrices*. L'expression de l'écrivain Charles Péguy qui les désigne date de 1913 et fait référence aux escadrons de la cavalerie de 1793, « les célèbres soldats de l'an II » qui sauvèrent la toute jeune république. Ils sont les figures emblématiques de cette époque, l'inverse du curé de la paroisse contre l'influence duquel ils luttent dans leurs « maisons école ».

Souvent d'origine modeste, repérés en classe par leurs instituteurs qui les présentent aux concours des écoles normales de formation des instituteurs, ils incarnent la méritocratie républicaine.

Leur programme est défini par la loi du 28 mars 1882 et comprend :

- ❖ l'instruction morale et civique
- ❖ la lecture et l'écriture, langue et les éléments de la littérature française
- ❖ la géographie, particulièrement celle de la France
- ❖ quelques notions usuelles de droit et d'économie politique
- ❖ les éléments des sciences naturelles physiques et mathématiques et leurs applications à l'agriculture, à l'hygiène, aux arts industriels
- ❖ les travaux manuels et usage des outils des principaux métiers
- ❖ les éléments du dessin, du modelage et de la musique
- ❖ la gymnastique

L'instituteur dispose d'une autorité morale inverse à ses revenus : avec 700 francs par mois de « traitement » (ce n'est pas le salaire d'un travail, mais la contrepartie de l'exercice d'une mission de service public), il n'a rien d'un notable.

* En 1880, il y avait 796 instituteurs en poste en Seine-et-Oise contre 373 femmes.
En 1914, le total des femmes en poste dans le département se rapproche de celui des hommes (1 008 contre 1 048).

FICHE EXERCICE 3

PREMIÈRE GÉNÉRALE

TÉMOIGNAGES EXTRAITS DE JACQUES OZOUF, *NOUS LES MAÎTRES D'ÉCOLES...*

EXTRAIT 1

Ma classe était une grande salle séparée en deux par une cloison de bois de 1 m 50 au moins ; d'un côté les filles, de l'autre les garçons. A un bout, dominé par un énorme crucifix, se dressait la majestueuse estrade que ne quittait guère la bonne sœur, brave femme d'une soixantaine d'années et que j'aimais comme une grand-mère. A l'autre bout, l'immense cheminée d'autrefois.

L'hiver, le feu était entretenu par les bûches que devaient apporter, sous leur bras, tous les matins les 50 ou 60 gamins. A tour de rôle, en alternant, filles et garçons, 10 élèves prenaient place, pour un quart d'heure, sur un long banc, devant le feu, tournant le dos à la classe et tout à fait étranger à ce qui s'y passait. On faisait cuire des pommes, des châtaignes, et on taillait avec son couteau de petits bateaux ou des sabots de bois.

Comme cartes aux murs, il y avait seulement une mappemonde et une carte de la Judée. Comme livre, je n'ai jamais eu que la Croix de Dieu, c'est ainsi qu'on appelait l'alphabet. Ma sœur aînée, âgée de 10 ans, faisait, au grand ébahissement de sa maîtresse, la preuve par neuf de ses multiplications et dut apprendre sa méthode à la bonne sœur.

Les punitions consistaient en coups d'une longue baguette, en stations debout sous la Judée (peine infamante), et au léchage du sol en terre de la classe avec la marque du coup de langue bien apparente. Prière du matin, Benedicite, Grâces, prière du soir étaient de règle chaque jour.

Tous les samedis, l'après-midi se passait dans la lecture du Paroissien pour la messe du lendemain. Tous les mois, à tour de rôle, confession publique de chacun. La journée n'y suffisait pas toujours. On passait en revue, un à un, les commandements de Dieu, puis les Commandements de l'Église. Le curé entrait très souvent dans la classe ; les veilles de fêtes à l'Église, il nous donnait congé pour le lendemain, permettant ainsi à la bonne sœur de décorer l'Église.

(P. P., 1883, Manche.)

EXTRAIT 2

Dans la salle d'asile, pas de matériel scolaire. Sur des bancs sans dossier, rangés contre les murs, on s'ennuyait, on se bousculait, on pleurait, surtout après les coups de baguette sur les doigts. Notre religieuse gardienne, grande malade, nous engageait souvent à dormir. « La Sainte Vierge vous sourira si elle n'entend aucun bruit. »

Au-dessus de notre salle, l'école est gratuite. Les filles lisaient l'Évangile, récitaient des prières, chantaient des cantiques, tricotaient, mais n'écrivaient pas. Souvent on les occupait au jardin.

Dans une autre aile du Couvent, l'école payante. La 2e classe recevait des paysannes et des filles des petites gens de la ville. On y enseignait l'écriture. La 1re classe était réservée aux bourgeoises. Cette « élite » ne devait pas parler aux enfants de la 1re classe et son coin de cour était interdit aux autres. Même ségrégation à l'Église.

Le Dimanche, reléguées aux derniers bancs, les élèves de la classe gratuite étaient affublées de casaques de bure, de capulets de couleur identique pour qu'on sache bien qu'elles les devaient à la charité. Je n'ai jamais oublié ce dédain des pauvres.

(Mme B., 1873, Gers.)

QUESTIONS :

- 1/ Qui fait la classe dans les deux textes ?
- 2/ Quel est le contenu de l'enseignement donné ?
- 3/ En quoi cet enseignement contraste-t-il avec celui délivré par Louise Violet dans le film ?

FICHE EXERCICE 4**QUATRIÈME**

Henri Jules Jean Geoffroy, *EN CLASSE, LE TRAVAIL DES PETITS*, 1889, Paris, ministère de l'Éducation nationale.

Henri Jules Jean Geoffroy (1853-1924) représente ici de façon réaliste une classe de garçons de l'école publique, avec leur institutrice. Ce tableau fait partie d'une commande passée par le ministère de l'Instruction publique. Le tableau s'adresse aux parents pour les inciter à scolariser leurs enfants dans l'école communale pour assurer leur promotion sociale par la méritocratie. Le travail en classe est ordonné, sérieux, et l'école présentée comme un milieu protecteur, sûr.

L'espace est géométriquement construit et organisé. Quatre rangées d'élèves structurent et remplissent un espace clos, constituant des lignes de fuite. Au fond, une démarcation de la peinture ferme cet espace. La peinture insiste sur la rigueur et la sobriété de l'organisation de la classe : une pièce large et lumineuse meublée de manière simple et adaptée ; des plumes, cahiers et ardoises qui en font un lieu dédié à l'apprentissage ; des postures studieuses : la maîtresse est attentive, les élèves concentrés, le temps est comme suspendu...

QUESTIONS :

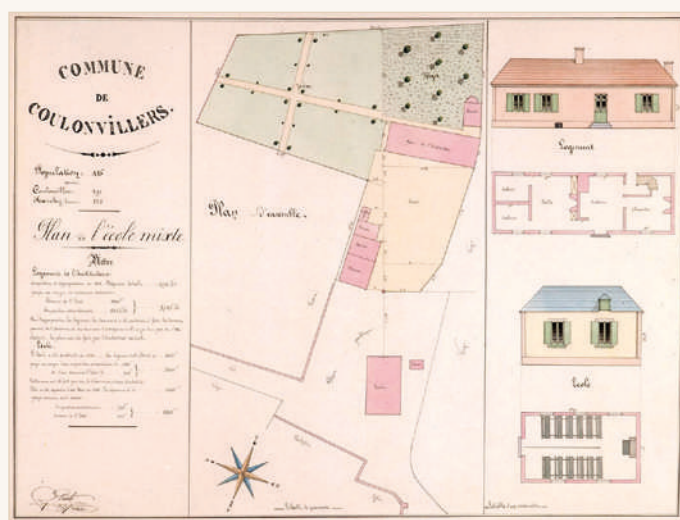
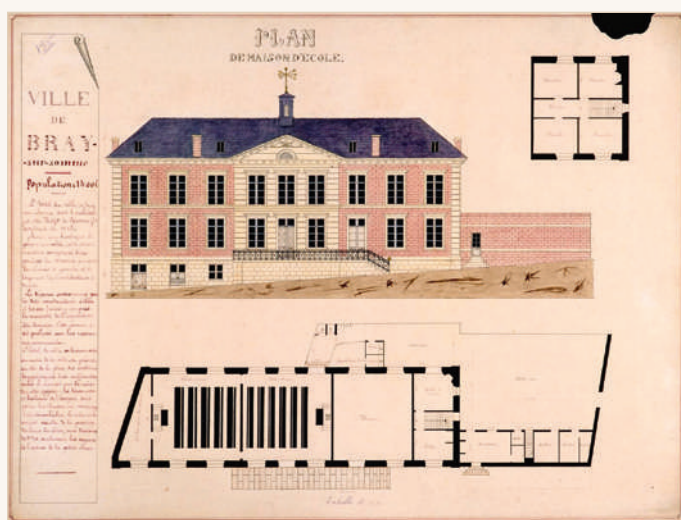
- 1/ Comment le tableau est-il structuré ?
- 2/ Que font les enfants ?
- 3/ Que fait l'institutrice ?
- 4/ En quoi peut-on dire que ce tableau est un outil de propagande en faveur de l'école ?
- 5/ Recensez les justifications données par les parents dans *LOUISE VIOLET* pour justifier de ne pas envoyer leurs enfants à l'école.

C. LA « MAISON-ÉCOLE »

Les plans ci-dessous présentent deux écoles dans les formats standardisés que leur impose la Troisième République. Le bâtiment de Bray annexe l'école à la mairie, créant un bloc qui impose la République dans l'espace public, assortie d'un carillon qui vient faire concurrence à la cloche de l'église.

ERIC BESNARD (RÉALISATEUR) :

« C'est en voulant poursuivre le travail sur la recherche des piliers de notre modèle que j'ai commencé à me documenter sur... « la maison école ». Certes l'école n'est pas une création française. Mais l'école laïque, obligatoire et gratuite, l'école ciment de la république au même titre que le chemin de fer et les droits de l'homme, cette école-là est française. Une école à l'odeur de craie et de colle dont les cartes de France et les bons points continuent de peupler notre imaginaire. »



« Bray-sur-Somme, bourg de 1 400 habitants, possède une maison d'école construite en 1845 qui réunit déjà la disposition qu'appliquera plus tard la IIIe République : mairie au milieu, deux classes à gauche et logement de l'instituteur à droite. Cette maison bourgeoise, dotée d'un étage et d'un jardin spacieux, symbole de la puissance communale et de la volonté d'éducation, n'offre cependant pas les meilleures conditions de salubrité avec à l'arrière le voisinage de l'hospice et des latrines trop proches de la petite classe. »

« Pour les deux villages de Coulouvillers et d'Hanchy (416 habitants ensemble), une école commune a été construite en 1850, indépendante de la mairie, sur la place de Coulouvillers ; elle a été agrandie d'un tiers en 1868, en même temps qu'était aménagée la maison de l'instituteur – qui en a dressé les plans, lui-même, « à l'économie », sans l'aide d'un architecte. La classe mixte comporte la cloison requise pour séparer les filles des garçons. Le hameau d'Hanchy disposait, dès 1841, d'une école mixte. »

III.

– FAIRE DES RÉPUBLICAINS –

A. LA RÉPUBLIQUE CONTRE LA SOCIALE : LA RÉPRESSION DE LA COMMUNE

Pendant 72 jours, du 18 mars au 28 mai 1871, Paris s'insurge. La capitale a une tradition révolutionnaire de longue date, mais dans le contexte de la chute de l'Empire et de la menace prussienne à ses portes, la dernière révolution du XIXe siècle éclate. Paris subit le siège des Prussiens en septembre 1870, les bombardements et les privations pendant que la Troisième République à peine proclamée doit signer l'armistice et accepter l'humiliation patriotique d'un défilé allemand dans Paris. L'opposition entre le Parlement conservateur nouvellement élu et les Parisiens se radicalise progressivement pour devenir explicite lorsque le Conseil de Paris se proclame Commune de Paris après les élections du 28 mars 1871. Appuyée par la garde nationale, la Commune peut compter sur une minorité révolutionnaire active, mais sur l'indifférence voire l'hostilité d'une grande partie de la population à Paris et en dehors.

La Commune prend quelques mesures d'importance au moins symbolique : séparation de l'Église et de l'État, laïcisation des écoles religieuses, gratuité et obligation scolaire, gratuité de la justice, suppression de l'armée permanente, suppression de la distinction entre enfants légitimes et naturels, entre épouse et concubine. L'appel aux autres municipalités à se transformer en communes, contestant le pouvoir central de l'Assemblée nationale, précipite le combat inévitable entre deux pouvoirs rivaux : le gouvernement de Thiers écrase la Commune pendant la Semaine sanglante, faisant 20 000 morts et près de 40 000 arrestations. Les communards sont lourdement condamnés : une centaine de condamnations à mort (et 23 exécutions), plus de 400 condamnations aux travaux forcés, 7 500 déportés dont plus de la moitié en Nouvelle-Calédonie.

Les femmes ont largement participé à la Commune de Paris, avec une forte référence à la marche des femmes de 1789 qui avait été un des tournants de la Révolution française. Elles participent aux manifestations de rue, certaines veulent prendre part à la défense de Paris et demandent leur enrôlement. Elles créent des cantines comme Louise Michel, des ambulances et des ateliers pour stimuler le travail des femmes : il s'agit avant tout de faire face à la pénurie alimentaire et de confectionner les uniformes de la Garde nationale. Par contre, l'accès aux droits politiques n'est toujours pas évoqué.

FOCUS



Louise Michel (1830-1905) est une figure de la révolution comme de l'éducation.

Devenue institutrice, elle refuse de prêter serment au régime de Louis-Napoléon Bonaparte et ne peut enseigner dans l'instruction publique. Elle s'engage politiquement à Paris à partir de 1856, et devient l'amie des futurs communards.

Elle est la « vierge rouge » de la Commune, anime le comité de vigilance des femmes de Montmartre. Elle participe aux combats de la Semaine sanglante, répression par la toute jeune Troisième République contre les communards, et qui lui vaut une condamnation à la déportation en Nouvelle Calédonie. Revenue à la suite d'une amnistie des communards en 1880, elle continue son combat politique jusqu'à sa mort.

FICHE EXERCICE 5

PREMIÈRE GÉNÉRALE

Jamais je n'ai compris qu'il y eût un sexe pour lequel on cherchât à atrophier l'intelligence comme s'il y en avait trop dans la race. Les filles, élevées dans la niaiserie, sont désarmées tout exprès pour être mieux trompées : c'est cela qu'on veut. C'est absolument comme si on vous jetait à l'eau après vous avoir défendu d'apprendre à nager, ou même lié les membres.

Sous prétexte de conserver l'innocence d'une jeune fille, on la laisse rêver, dans une ignorance profonde, à des choses qui ne lui feraient nulle impression si elles lui étaient connues par de simples questions de botanique ou d'histoire naturelle.

Mille fois plus innocente elle serait alors, car elle passerait calmement à travers mille choses qui la troublent : tout ce qui est une question de science ou de nature ne trouble pas les sens.

Est-ce qu'un cadavre émeut ceux qui ont l'habitude de l'amphithéâtre ? Que la nature apparaisse vivante ou morte, elle ne fait pas rougir. Le mystère est détruit, le cadavre est offert au scalpel. La nature et la science sont propres, les voiles qu'on leur jette ne le sont pas.

Ces feuilles de vigne tombées des pampres du vieux Silène ne font que souligner ce qui passerait inaperçu. Les Anglais font des races d'animaux pour la boucherie ; les gens civilisés préparent les jeunes filles pour être trompées, ensuite ils leur en font un crime et un presque honneur au séducteur. Quel scandale quand il se trouve de mauvaises têtes dans le troupeau ! Où en serait-on si les agneaux ne voulaient plus être égorgés ?

Il est probable qu'on les égorgerait tout de même, qu'ils tendent ou non le cou. Qu'importe ! Il est préférable de ne pas le tendre.

Quelquefois les agneaux se changent en lionnes, en tigresses, en pieuvres.

Louise Michel, *MÉMOIRES*, 1886.

QUESTIONS :

- 1/ Que manque-t-il dans l'éducation des filles, d'après Louise Michel ?
- 2/ Quelles sont les conséquences de leur ignorance ?
- 3/ Quelle signification peut-on donner à la phrase soulignée ?

B. UNE RÉPUBLIQUE PRUDENTE

La République peut compter sur une assise sociale large tant elle prend soin de ne pas bousculer les hiérarchies sociales préexistantes. Gambetta ou Ferry ne s'appuient pas sur des partis politiques au sens propre, mais sur des réseaux professionnels, des intermédiaires bourgeois qui forment des clubs. Pour imposer ses valeurs, la République attire les classes moyennes par la garantie de l'éducation, de l'épargne et de la propriété comme piliers d'un ordre social et la promesse d'ascension sociale. L'investissement dans les services publics par l'augmentation des fonctionnaires, offre également aux enfants d'ouvriers et de paysans la voie de cette ascension.

Le républicanisme progresse dans les campagnes, notamment après la loi municipale de 1884 qui permet aux villages de décider librement de leurs maires, qui constituent pour les républicains de formidables relais. Quelques régions maintiennent leur opposition, comme la Bretagne et le sud-est du Massif central, mécontentes de la politique anticléricale. En 1892, le pape Léon XIII demande aux fidèles de se rallier à la République, afin de permettre la participation des catholiques à la vie politique. Si une partie de la hiérarchie ecclésiastique refuse, la majorité de l'électorat catholique accepte ce ralliement.



FICHE EXERCICE 6

PREMIÈRE GÉNÉRALE

Le démocrate enfin n'est pas celui qui n'est uniquement préoccupé que de reconnaître des égaux, car tous les jours, dans la société, on reconnaît des égaux, mais là n'est pas la démocratie vraie. Ce qui constitue la vraie démocratie, ce n'est pas de reconnaître des égaux, Messieurs, c'est d'en faire. (L'orateur est interrompu pendant quelques minutes par les applaudissements et les cris répétés de Vive la République ! vive Gambetta !)

[...] Par libéral, j'entends aussi celui qui, sans sacrifier à l'esprit de socle d'aucun ordre et sans s'inféoder à telle ou telle doctrine, accepte cependant une donnée générale qui consiste, dans la conduite des affaires humaines, à ne s'inspirer que des intérêts humains, que des intérêts terrestres, qui voit avec douleur, avec anxiété les entreprises et les usurpations de l'esprit théocratique et clérical sur la liberté humaine, sur les rapports de l'État avec les administrés, et redoute cet envahissement de tous les jours qui menace de mettre la main non seulement sur les ressorts du pouvoir central, mais même sur les institutions les mieux établies que nous ont laissées la Révolution française.

Par libéral, j'entends un homme acquis à la liberté de conscience sous toutes ses formes, respectueux de tous les cultes, professant pour toutes les religions une même estime extérieure, libre, dans son for intérieur, de suivre telle ou telle religion ou de les décliner toutes, respectueux des ministres des divers cultes, aussi bien que des pratiques qui, de près ou de loin, ressortent de l'exercice régulier d'une opinion religieuse, morale ou philosophique.

Mais par libéral, – et ici je précise parce que je crois qu'il y a un grand péril à éviter, j'entends aussi celui qui est disposé à ne pas tolérer qu'un clergé quelconque devienne, dans l'État, un parti politique, une faction politique entrant en lutte avec d'autres partis politiques et voulant leur imposer un personnel, des actes, des desseins ou des calculs intérieurs ou extérieurs sur la marche de la politique du pays. J'entends que l'Église reste l'Église, qu'elle ne descende jamais sur la place publique, qu'elle n'entre jamais dans le Parlement ni dans les conseils de l'État.

Discours de Léon Gambetta à Lille, 6 février 1876

QUESTIONS :

- 1/ Qui est Léon Gambetta ?
- 2/ Expliquez la phrase soulignée.
- 3/ À qui Gambetta adresse-t-il ses critiques dans le texte ?
- 4/ Quelle est la relation que l'on peut faire entre laïcité et démocratie dans ce texte ?

IV. – UNE FRANCE À CONSTRUIRE –

A. DÉSENCLAVER LE TERRITOIRE

Le film commence avec Louise Violet traversant la France pour rejoindre son poste.

Eric Besnard a délibérément choisi de situer l'intrigue en Auvergne, dans un village isolé, afin de mettre en évidence l'enclavement de certaines régions du territoire français. Deux cartes illustrant le développement des chemins de fer, initié sous le Second Empire et continué sous la Troisième République, permettent de visualiser cette évolution.



LE RÉSEAU FERRÉ EN 1860



LE RÉSEAU FERRÉ EN 1913

B. L'OPPOSITION ENTRE PROGRÈS ET TRADITION

ERIC BESNARD (RÉALISATEUR) :

« En cette fin de dix-neuvième siècle, la France est avant tout un réservoir de paysans. Et face à la puissance réformatrice de l'école, il y a l'immobilisme de la terre (« la mère de toutes les mères »). Une terre qui se nourrit de ses enfants et qui ne veut surtout pas qu'ils la quittent. Chaque lopin de terre de France a besoin de bras, de sang, de vies. Et l'école, par sa volonté de préparer demain et d'accompagner le progrès, apparaît dans un premier temps comme un ennemi. Pour qui cultive la terre le temps est cyclique et non linéaire. La divergence de culture entre l'instituteur et les paysans va jusqu'à l'appréhension du temps lui-même. »

Le sud-est du Massif central, comme la Bretagne, est resté hostile à la République, en raison de son opposition à la politique anticléricale, illustrée par les échanges entre Louise et le Père Francis. Pour gagner leur adhésion, les républicains adoptent une stratégie de démonstration politique visant à moderniser la région. Malgré les difficultés économiques de la fin du XIXe siècle, le développement des chemins de fer, l'industrialisation et la mécanisation confèrent à la région une image de modernité. Bien que des résistances persistent pour des raisons culturelles, politiques et environnementales, la République s'implante durablement en France dès la fin des années 1870.

FICHE EXERCICE 7

PREMIÈRE PROFESSIONNELLE



Tracteur Titan de la société Wallut lors de la semaine de la motoculture dans l'Oise, octobre 1919



Roulage de la terre, près de Bonifacio en Corse, 1910

QUESTIONS :

- 1/ Comment se distinguent les modes d'agriculture dans ces deux régions de France ?
- 2/ Quel lien pouvez-vous faire entre la première photographie et la révolution industrielle ?
- 3/ En quoi la seconde photographie n'est-elle pas que le signe d'un retard technique ?

LOUISE VIOLET fait référence à l'exposition universelle de Paris, au cours de laquelle la Tour Eiffel est inaugurée. L'Exposition universelle de mai 1878 avait déjà consacré le sentiment national de puissance retrouvée après les crises politiques des années 1870 (Commune, crise du 16 mai 1877).

L'enracinement du régime ne peut se comprendre sans évoquer la force de l'imaginaire républicain. Celui-ci repose en grande partie sur le souvenir de la Révolution française – mais une révolution apaisée, sans conflits. Le centenaire de la Révolution en 1889, ainsi que celui de la République en 1892, sont l'occasion de commémorations marquantes créatrices d'une mémoire nationale commune. À Paris, l'Exposition universelle de 1889 reconstitue la Bastille ; en province, les communes votent des budgets spéciaux et pavoisent pour les fêtes.



– LA PLACE DES FEMMES DANS L'ÉCOLE –

A. LE XIX^{ÈME} SIÈCLE, LA PÉRIODE QUI FAIT BOUGER LES LIGNES

Les femmes ont longtemps eu l'interdiction d'exercer le métier d'institutrice, jusqu'à un avis du Conseil royal du 8 août 1834 qui les autorise à diriger les écoles de garçons ou les institutions mixtes. Mais avec des écoles normales de formation ouvertes en 1838 seulement, leur formation laisse autant à désirer que leur revenu. En 1850, la loi Falloux impose aux communes de plus de 800 habitants d'ouvrir des écoles primaires pour filles. La plupart des maîtresses dans l'école publique sont des religieuses sous l'effet prolongé de la loi Falloux et parce que la faiblesse des revenus réserve l'emploi aux membres de congrégations. Enseignement payant, il est réservé aux jeunes filles bourgeoises.

La Loi Duruy en 1867 organise officiellement l'enseignement primaire féminin, imposant notamment l'ouverture d'une école de filles dans les communes de plus de 500 habitants.

L'enseignement aux filles se résume cependant longtemps au catéchisme et aux soins du ménage comme les travaux d'aiguille, jusqu'à ce que la loi de 1879 rende obligatoire pour chaque département la création d'une école normale de jeune fille.

Dans le film *l'hostilité* d'Honorine et Félicie à l'égard de Louise illustre la rupture à l'intérieur du monde féminin que constitue la modernité scolaire. A la femme libre et instruite s'opposent les paysannes qui reconduisent le rôle traditionnel de la femme et accusent l'institutrice d'être une aventurière à la morale trop légère.

En 1861, alors que les jeunes filles n'ont toujours pas accès à un enseignement secondaire qui préparerait au baccalauréat, Julie Victoire Daubié est la première femme à décrocher son baccalauréat. Elle l'obtient en candidat libre à l'âge de 37 ans. Elle a dû auparavant demander l'autorisation de passer le baccalauréat auprès du ministre de l'Instruction publique, lui-même ayant dû en référer à l'Impératrice Eugénie. Dans les 12 ans qui suivent, il n'y aura que 14 autres bachelières.

1868 – 1908 : le temps des premières diplômées

- ❖ **1868** : Emma Chenu, étudiante en mathématiques, est la première femme à obtenir une licence.
- ❖ **1875** : Madeleine Brès, après avoir été la première femme à accéder aux études de médecine, devient la première docteure en médecine après le passage d'une thèse, mais sans avoir le droit de passer le concours.
- ❖ **1908** : Marie Curie est la première professeure des universités.

Les lois de Jules Ferry de 1882 établissent l'obligation d'instruction pour les enfants de 6 à 13 ans, ce qui permet aux filles d'accéder à une éducation de base. Cependant, la mixité demeure interdite, et les programmes d'enseignement pour les filles diffèrent de ceux des garçons. En effet, selon Ferry, « l'école primaire doit [...] préparer les garçons aux futurs travaux de l'ouvrier et du soldat, les filles aux soins du ménage et aux ouvrages de femme ».

En 1881, alors que l'enseignement secondaire féminin est monopolisé par l'Église, la loi Camille Sée permet la création de lycées publics laïcs pour jeunes filles. Ces lycées sont payants et ne préparent pas au bac.

L'accès à l'enseignement supérieur reste très marginal à cette période, il est réservé à une poignée de femmes issues des classes supérieures. Pendant la soutenance de la thèse de droit de Jeanne Chauvin en 1892, des étudiants envahissent la salle pour protester contre les revendications d'égalité d'accès à l'éducation.

JULES FERRY, DE L'ÉGALITÉ D'ÉDUCATION, CONFÉRENCE POPULAIRE DU 10 AVRIL 1870**EXTRAIT 1**

Mon Dieu, mesdames, si je réclame cette égalité, c'est bien moins pour vous que pour nous, hommes. Je sais que plus d'une femme me répond, à part elle : Mais à quoi bon toutes ces connaissances, tout ce savoir, toutes ces études ? à quoi bon ? Je pourrais répondre : à élever vos enfants, et ce serait une bonne réponse, mais comme elle est banale, j'aime mieux dire : à élever vos maris. (Applaudissements et rires.) L'égalité d'éducation, c'est l'unité reconstituée dans la famille. [...] Dans les ménages pauvres, quelles ressources, si quelque savoir reliait la femme à son mari ! Au lieu du foyer déserté, ce serait le foyer éclairé, animé par la causerie, embelli par la lecture, le rayon du soleil qui colore la triste et douloureuse réalité. Condorcet l'avait bien compris, et il disait : que l'égalité d'éducation ferait de la femme de l'ouvrier, en même temps que la gardienne du foyer, la gardienne du commun savoir. (Très bien ! très bien !)

Dans tous les cas, il faut bien s'entendre, et bien comprendre que ce problème de l'éducation de la femme se rattache au problème même de l'existence de la société actuelle.

Aujourd'hui, il y a une lutte sourde, mais persistante entre la société d'autrefois, l'ancien régime avec son édifice de regrets, de croyances et d'institutions qui n'acceptent pas la démocratie moderne, et la société qui procède de la Révolution française ; il y a parmi nous un ancien régime toujours persistant, actif, et quand cette lutte, qui est le fond même de l'anarchie moderne, quand cette lutte intime sera finie, la lutte politique sera terminée du même coup. Or, dans ce combat, la femme ne peut pas être neutre ; les optimistes, qui ne veulent pas voir le fond des choses, peuvent se figurer que le rôle de la femme est nul, qu'elle ne prend pas part à la bataille, mais ils ne s'aperçoivent pas du secret et persistant appui qu'elle apporte à cette société qui s'en va et que nous voulons chasser sans retour. (Applaudissements.)

C'était bien là la pensée, à une époque récente, d'un ministre, dont je puis bien dire un peu de bien, maintenant qu'il est tombé, l'ayant beaucoup attaqué quand il était debout. Quand M. Duruy voulut fonder l'enseignement laïque des femmes, vous souvenez-vous de cette clameur d'évêques, de cette résistance qui le fit reculer et qui entravait son œuvre ? Que cet exemple soit pour nous un enseignement ; les évêques le savent bien : celui qui tient la femme, celui-là tient tout, d'abord parce qu'il tient l'enfant, ensuite parce qu'il tient le mari ; non point peut-être le mari jeune, emporté par l'orage des passions, mais le mari fatigué ou déçu par la vie. (Nombreux applaudissements.)

C'est pour cela que l'Église veut retenir la femme, et c'est aussi pour cela qu'il faut que la démocratie la lui enlève ; il faut que la démocratie choisisse, sous peine de mort ; il faut choisir, Citoyens : il faut que la femme appartienne à la Science, ou qu'elle appartienne à l'Église. (Applaudissements répétés.)

QUESTIONS :

- 1/ Quelles sont les fonctions sociales des femmes dans le texte de Jules Ferry ?
- 2/ Quelle utilité Jules Ferry voit-il à instruire les femmes ?
- 3/ Quelle est la fonction de l'instruction que le ministre n'aborde pas du tout, pourtant centrale dans l'éducation ?

JULES FERRY, DE L'ÉGALITÉ D'ÉDUCATION, CONFÉRENCE POPULAIRE DU 10 AVRIL 1870**EXTRAIT 2**

Apprenez qu'il est impossible de dire des femmes, êtres complexes, multiples, délicats, pleins de transformations et d'imprévu, de dire : elles sont ceci ou cela ; il est impossible de dire, dans l'état actuel de leur éducation, qu'elles ne seront pas autre chose, quand on les élèvera différemment. Par conséquent, dans l'ignorance où nous sommes des véritables aptitudes de la femme, nous n'avons pas le droit de la mutiler. (Applaudissements).

L'expérience, d'ailleurs, démontre le contraire de ce préjugé français ; et c'est encore l'Amérique qui nous en fournit la preuve. M. Hippeau est allé à Boston, à Philadelphie, à New-York ; il a visité des établissements dans lesquels sont réunies des jeunes filles destinées aux hautes études ; des établissements mixtes où les jeunes filles et les jeunes garçons, par un phénomène extraordinaire, sont réunis sous l'œil d'un même maître, et cela sans aucun inconvénient pour la morale, – il faut le dire à l'honneur de cette race américaine que nous traitons parfois de si haut, que nous jugeons de loin un peu sauvage. En France, on a considéré comme un grand progrès de supprimer les écoles mixtes. En Amérique, la femme est tellement respectée qu'elle peut aller seule de Saint-Louis à New-York sans courir le risque d'une offense, tandis que chez nous une mère ne laisserait pas aller sa fille de la Bastille à la Madeleine avec la même confiance. (Rires.)

Dans ces écoles dont je vous parlais tout à l'heure, 12 ou 1500 jeunes gens des deux sexes se livrent aux mêmes études ; heureux sujet de comparaison : M. Hippeau l'a faite avec soin, il a voulu tout voir, s'informer de tout ; et, après avoir interrogé les professeurs et les élèves, il déclare qu'il est impossible de reconnaître une différence quelconque entre les aptitudes de la jeune fille et celles du jeune homme ; qu'ils sont égaux en intelligence, qu'il y a des élèves forts et des élèves faibles dans les deux sexes, en proportion égale ; et j'en conclus que l'expérience est faite, et que l'égalité d'éducation n'est pas seulement un droit pour les deux classes, mais aussi pour les deux sexes.

C'est, à mon avis, dans cette limite que le problème posé aujourd'hui, de l'égalité de la femme avec l'homme, devrait être restreint. Procédons par ordre, commençons la réforme par le commencement ; on nous dit qu'il faut donner aux femmes les mêmes droits, les mêmes fonctions ; je n'en sais rien, je n'en veux rien savoir ; je me contente de revendiquer pour elles ce qui est leur droit, ce qu'on veut leur donner aujourd'hui, et le libre concours fera le reste.

Les femmes américaines se montrent du reste très propres à certaines fonctions. M. Hippeau raconte qu'il eut l'honneur d'être présenté à une doctoresse de médecine de Philadelphie, et c'était un excellent médecin, très bien occupé, très bien payé. Il y a 800 femmes médecins en Amérique, 200 000 institutrices, et cela prouve jusqu'à l'évidence que, du moment où les femmes auront droit à une éducation complète, semblable à celle des hommes, leurs facultés se développeront, et l'on s'apercevra qu'elles les ont égales à celles des hommes. (Applaudissements.)

QUESTIONS :

- 1/ En quoi le système d'instruction aux Etats-Unis apparaît-il moderne ?
- 2/ Soulignez dans le texte ce qui semble indiquer les finalités de l'éducation.
- 3/ En quoi l'enjeu de la diffusion de la connaissance est-il aussi bien un enjeu aussi bien social que politique ?

B. L'ÉCOLE EN FRANCE ET L'ÉMANCIPATION DES FEMMES

À partir de 1924, avec le décret Léon Bérard, les programmes scolaires et le nombre d'heures d'enseignement sont identiques pour filles et garçons. Cela permet aux filles de passer le bac, et donc d'accéder aux études supérieures.

En 1975, la mixité, qui avait été progressivement mise en place depuis l'après-guerre, est généralisée à tous les degrés de l'enseignement (du primaire au supérieur). Certaines grandes écoles ne seront pourtant mixtes qu'à partir des années 1980 (l'école Polytechnique en 1972, Saint-Cyr en 1983). Dans l'enseignement supérieur, les différentes filières sont toujours très inégalement féminisées.

Aujourd'hui, les discriminations liées au genre n'ont pas disparu, les garçons restent surreprésentés dans les filières scientifiques tandis que les femmes sont majoritaires dans certaines formations du «soin». Mais les avancées en matière d'éducation ont été un facteur clé de l'émancipation des femmes.



– SITOGRAPHIE –

<https://histoire-image.org/etudes/liberte-enseignement-loi-falloux>

<https://histoire-image.org/etudes/enlevement-crucifix-ecoles>

<https://histoire-image.org/etudes/modele-instruction-republicaine>

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-cours-de-l-histoire/les-hussards-noirs-de-la-republique-ou-les-combats-pour-l-ecole-laique-5105622>

<https://www.senat.fr/connaître-le-senat/lhistoire-du-senat/dossiers-dhistoire/les-lois-scolaires-de-jules-ferry/dossier-dhistoire-les-lois-scolaires-de-jules-ferry.html>

À l'école des filles, "on cherchait avant tout à former des épouses et des mères" (sur abonnement). 2018. RetroNews - Le site de presse de la BnF.

<https://www.retronews.fr/education/interview/2018/12/14/rebecca-rogers-interview-ecole-troisieme-republique> (30 janvier 2024).

La construction des écoles dans la Somme au XIXe siècle - Histoire analysée en images et œuvres d'art. <https://histoire-image.org/> ». L'histoire par l'image.

<https://histoire-image.org/etudes/construction-ecoles-somme-xixe-siecle> (30 janvier 2024).

– BIBLIOGRAPHIE –

Agulhon, Maurice. *La République au village. Les populations du Var, de la Révolution à la IIe République*.

Albertini, Pierre. *L'école en France. XIXe-XXe siècle, de la maternelle à l'université*. Paris. Hachette. 2000. 191 p. (Carré histoire ; n° 9).

Caron, Jean-Claude. *Jules Ferry, "De l'égalité d'éducation". Extrait de la conférence donnée à la salle Molière, 10 avril 1870*. Parlement[s], Revue d'histoire politique. 2014, vol.22 no 3. p. 115-123.

Duclert, Vincent. *Histoire de France. 1870-1914, La République imaginée*. Paris, France. Belin. 2014.

Dusserre, Aurélia, Arnaud-Dominique Houte, et Guillaume Balavoine. *Atlas de la France au XIXe siècle*. Paris, France. Éditions Autrement. 2021. 95 p.

Gaulupeau, Yves. *La France à l'école*. Paris. Gallimard. 2004. 176 p. (Découvertes Gallimard Histoire ; n° 147).

Ozouf, Jacques. *Nous, les maîtres d'école autobiographies d'instituteurs de la Belle Époque*. Paris. Gallimard. 1993.

Ripa, Yannick. *Les femmes, actrices de l'histoire. France, de 1789 à nos jours*. Paris. Armand Colin. 2016.

Rousselot, Paul. *La pédagogie féminine extraite des principaux écrivains qui ont traité de l'éducation des femmes depuis le XVIe siècle*. [s.l.]. [s.n.]. 1881.

En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1418118x> [consulté le 30 janvier 2024].

Winock, Michel. *Les figures de proue de la gauche depuis 1789*. Paris. Perrin. 2022. 269 p. (Tempus).

Louise Violet

- POUR ORGANISER - UNE SÉANCE AU CINÉMA POUR VOTRE CLASSE

MODE D'EMPLOI

- ❖ Il vous suffit de contacter la salle de cinéma de votre choix.
- ❖ Nous vous rappelons que tous les cinémas sont en mesure d'accueillir des projections avec un tarif réduit de groupe scolaire.
- ❖ En vous rendant sur l'application **ADAGE**, vous pouvez bénéficier, pour cette sortie scolaire au cinéma, du « **pass Culture part collective** »
- ❖ Si vous désirez les coordonnées d'un cinéma n'hésitez pas à nous le demander à cette adresse : prog@apollo-films.com
- ❖ Pour toute information complémentaire vous pouvez envoyer un message à sandrine@approches.net

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

APPROCHES

TEXTES : **Alexandre Boza** (Professeur agrégé d'Histoire-géographie)

CRÉDITS PHOTOS : David Koskas